

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 18h 30 heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre POLIN, Maire.

- **Étaient présents** : Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Luc VIAULT, Marie-Paule LEJEUNE, Claudine POLIN, Nicolas DUBAUX

Absente excusée : Adrien DURON, Vanessa DEMOULIN, Pauline LOISEAU, Sabine PERNEE pouvoir à Nicolas DUBAUX, Michel GILLES pouvoir à Claudine POLIN

- **Secrétaire de séance** : Jean-Pierre FOUCART

- **Lecture et approbation** du compte rendu du 8 mars 2021.

VOTE DES TAXES

L'assemblée, après en avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

DECIDE de retenir les taux suivants pour l'année 2021, sans augmentation :

Taux de TAXE FONCIERE BATI	40,38 %*
(* taux départemental 31,72 + taux communal 8,66)	
Taux de TAXE FONCIERE NON BATI	7,48 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2021 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- Au niveau de l'article et des opérations pour la section d'investissement
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le budget principal, pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Opérations réelles	84 471,00	92 536,00	46 033,62	37 968,62
Opérations d'ordre	8 065,00			8 065,00
TOTAL	92 536,00	92 536,00	46 033,62	46 033,62

MISEA DISPOSITION STEPHANIE PARENT

La convention de mise à disposition actuelle de Madame Stéphanie PARENT, arrive à échéance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte la mise à disposition de Madame Stéphanie PARENT, Adjoint Administratif Territorial Principal 2^{ème} classe, entre la commune de Bouresches et la commune d'Etrépilly, pour une durée hebdomadaire de 8h00, à compter du 1^{er} avril 2021 et pour une durée de 3 ans
- accepte de rembourser la rémunération et les charges sociales à la commune de Bouresches, tous les trimestres
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition

REMBOURSEMENT MONSIEUR POLIN

Monsieur POLIN a acheté un cylindre de sécurité pour la porte de secours de la salle des fêtes pour un montant de 36,30 € et a refait un double des clés d'un meuble de rangement pour un montant de 10,40 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de lui rembourser ces sommes, soit 46,70 €.

SUBVENTION LA VILLAGEOISE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2021 :

- La Villageoise : 400,00 €

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal est favorable pour réclamer la redevance d'occupation du domaine public à ORANGE et ERDF de façon tacite.

QUESTIONS DIVERSES :

- 1) Dates pour entretien et fleurissement de la commune.
 - a. Le samedi 24 avril de 9h00 à 12h00
 - b. Acheter les fleurs en mai
- 2) INFO : Carte communale.
 - a. Celle-ci est toujours attendue, mais les éléments manquants au bureau d'études Géogram seraient enfin arrivés pour le projet FM. (Zone humide). La date de juillet 2021 pour l'enquête publique serait toujours maintenue.
- 3) INFO : Assainissement de la commune.
 - a. Un courrier a été distribué à tous les habitants de la commune. Le bureau d'études actuel rassemble les éléments de la commune (en particulier tous les rejets visibles dans le rû) avec le service assainissement de la CARCT et nous même, afin d'obtenir les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
 - b. Nous devrions effectuer un inventaire d'équipement d'assainissement de chaque habitation. (à savoir que l'historique de l'ex SARCT ne serait pas antérieur à 2017)
 - c. Date des travaux non communiqués. Pas avant 2ans.

- 4) INFO : Travaux route D830 pour passage de tuyaux d'eau jusque Torcy.
 - a. L'USESA a programmé des travaux d'alimentation en eau pour la ville de Villers Coteret.
 - b. La canalisation entre le carrefour D830 et D10 vers Torcy sera créée. Les travaux démarreront de Torcy vers Etrepilly au mois de Mai 2021. (S18). Ce qui nous amène à penser que la D830 sera fermée vers fin mai, début juin pour une période de 15 jours, sauf pour le ramassage scolaire.
 - c. La commune d'Etrepilly comme les autres communes concernées font parties du suivi du projet.

- 5) Elections Départementales et Régionales. Les 13 et 20 juin 2021.
 - a. Les maires ont été sollicités pour figer ou reporter la date de l'élection. (2 jours pour répondre).
 - b. Des réunions auront lieu avec les postulants dans chaque commune et avec les conseillers municipaux.
 - c. Une permanence sera établie pour les électeurs communaux.

- 6) Eglise : Les vitraux ont été remis en état par l'entreprise Collard de Courboin.
 - a. Etude de remise en état. En cours. Reste devis pour réfection complète des gouttières, de la réfection partielle de la toiture et rénovation peinture du Chœur et des murs intérieurs.
 - b. Réception des eaux de gouttières. Les nouvelles directives en matière écologiques demandent à ce que le rejet se fasse en terrain naturel (puit filtrant) et pas dans les canalisations d'eau pluviales.
 - c. Nettoyage de l'intérieur (date à déterminer).

- 7) Rue de l'Eglise :
 - a. Reprise des terrains Mrs Dunoy et Abdellaoui.
 - b. Nous avons reçu les documents du géomètre qui doivent être signés par les propriétaires (Dunoy a signé) avant de passer chez le notaire.

- 8) Mur de clôture de la maison Lemistre sur la commune.
 - a. Lors du piquetage du géomètre pour l'alignement de la rue de l'Eglise, il a été constaté que le mur est situé sur la commune. Un courrier a été envoyé pour RDV et résoudre le problème ?

- 9) Salle des Fêtes :
 - a. Contrôle de sécurité (OK), mais il faudrait un téléphone fixe ; (apparemment les mobiles ne passent pas).

- 10) Route d'accès à la ferme de Souillard.
 - a. Celui-ci est toujours la propriété de la SANEF.
 - b. Nous avons mis le conseil juridique sur l'affaire. (Qui entretien ?)

- 11) Horaire de permanence avec secrétariat à la Mairie : Le Mercredi de 14h à 16h.

- 12) Vaccination COVID.
 - a. Les +55ans peuvent prendre sur RDV sur Doctolib pour être vaccinés.

- 13) Démission Jean-Pierre Polin de la présidence de la Villageoise.

- 14) Consort Pilliere
 - a. Décision en délibéré fin du mois d'avril.

15) Terrain parcelle 595.

- a. Il y a une servitude pour le passage des eaux pluviales, les sorties de fosses septiques et pour l'eau courante de Michel Gilles, Pinheiro et Lejeune. Il est demandé que les terrains leurs soient vendus. Pour le moment, une autorisation de clôture démontable sera autorisée.
- b. Ces terrains doivent rester propriété a la commune tant que l'assainissement n'est pas effectué.

Séance levée : à 20h25

Date de la prochaine réunion

Lundi 21 juin 2021 à 18h30